

## LES FINANCES DE LA VILLE



### QUELQUES DONNÉES FINANCIÈRES DE LA VILLE

Les membres du conseil municipal ont procédé à l'adoption du budget 2011, lequel totalise 76 500 000 \$, ce qui représente une hausse de 1,8 M\$ par rapport au budget précédent. Il s'agit là d'une majoration de 2,41 %, et ce, malgré le taux d'inflation de 1,4 % et l'entrée en vigueur de l'ajout de 1 % sur le taux de la taxe de vente du Québec.

Le budget 2011 se caractérise principalement par quelques modifications de la tarification, une préoccupation ciblant des gestes environnementaux, sans oublier l'ouverture du nouveau Centre récréoaquatique au cours de l'année.

Des efforts importants ont été déployés pour limiter la croissance des dépenses en considérant la masse salariale, le coût du transport en commun et les contributions aux organismes de loisirs, sans oublier les intérêts sur la dette.

En revanche, la municipalité a inscrit dans ses prévisions budgétaires 2011 des montants à de nouvelles préoccupations, notamment au plan environnemental. En effet, 700 000 \$ sont prévus dans la perspective du plan d'action environnemental 2010-2014, adopté par le conseil municipal en juin dernier.

### BUDGET COMPARATIF 2010 - 2011

#### REVENUS & AFFECTATIONS

	Budget 2010	Budget 2011
<b>Revenus</b>		
Taxes	54 331 600 \$	55 556 700 \$
Paievements tenant lieu de taxes	6 644 200 \$	7 139 000 \$
Services rendus	6 665 800 \$	6 265 600 \$
Imposition de droits	2 039 600 \$	2 069 500 \$
Amendes et pénalités	1 600 000 \$	1 600 000 \$
Intérêts	376 000 \$	276 000 \$
Autres revenus	576 000 \$	684 700 \$
Transferts	2 186 900 \$	2 464 100 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>74 420 100 \$</b>	<b>76 055 600 \$</b>
<b>Affectations</b>		
Affectations de surplus et réserves	279 900 \$	444 400 \$
<b>Total des affectations</b>	<b>279 900 \$</b>	<b>444 400 \$</b>
<b>Total des revenus et affectations</b>	<b>74 700 000 \$</b>	<b>76 500 000 \$</b>

#### CHARGES & AFFECTATIONS

	Budget 2010	Budget 2011
<b>Charges</b>		
Administration générale	8 965 500 \$	9 055 100 \$
Sécurité publique et incendie	12 977 600 \$	12 828 200 \$
Transport (travaux publics, voirie)	13 872 700 \$	13 824 000 \$
Hygiène du milieu (eau potable, eaux usées, ordures)	16 341 600 \$	15 732 000 \$
Santé et bien-être	402 500 \$	501 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 640 200 \$	4 895 200 \$
Loisirs et culture	11 827 000 \$	12 298 900 \$
Frais de financement (intérêts sur la dette)	2 124 900 \$	3 326 800 \$
<b>Total des charges</b>	<b>71 152 000 \$</b>	<b>72 461 700 \$</b>
Amortissement	-12 172 700 \$	-11 404 500 \$
<b>Autres activités financières</b>		
Remboursement de la dette à long terme	2 389 600 \$	2 311 600 \$
Immobilisations payées comptant	10 900 900 \$	10 350 400 \$
<b>Total des autres activités financières</b>	<b>13 290 500 \$</b>	<b>12 662 000 \$</b>
<b>Affectations</b>		
Remboursement du fonds de roulement	2 344 400 \$	2 725 000 \$
Réserve financière	0 \$	0 \$
Montant à pourvoir dans le futur	85 800 \$	55 800 \$
<b>Total des affectations</b>	<b>2 430 200 \$</b>	<b>2 780 800 \$</b>
<b>Total des charges et affectations</b>	<b>74 700 000 \$</b>	<b>76 500 000 \$</b>





**PLAN TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS  
2011-2012-2013**

Le plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 adopté par les membres du conseil municipal en séance publique le 15 novembre 2010 regroupe près de 200 projets pour un investissement de 79 733 200 \$.

Dès 2011, le nouveau plan triennal d'immobilisations propose d'investir 34 568 400 \$ pour la réalisation de 120 projets.

Les investissements prévus en 2012 et 2013 sont des projections, ceux-ci seront révisés dès l'été 2011 et seront validés en cours d'année.



**LE TABLEAU SUIVANT VOUS PRÉSENTE  
LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU PLAN :**

	2011	2012	2013	Total
<b>Travaux de génie</b>				
Infrastructures souterraines	12 122 800 \$	5 589 200 \$	5 982 600 \$	23 694 600 \$
Voirie urbaine (incluant pistes cyclables)	10 714 200 \$	6 382 000 \$	4 072 000 \$	21 168 200 \$
Parcs, stationnements, terrains publics	647 900 \$	2 905 600 \$	611 600 \$	4 165 100 \$
Usine de filtration	928 000 \$	1 469 000 \$	35 000 \$	2 432 000 \$
Usine d'épuration	645 000 \$	460 000 \$	315 000 \$	1 420 000 \$
<b>Bâtiments</b>				
Édifices administratifs	146 200 \$	91 600 \$	30 000 \$	267 800 \$
Édifices communautaires	7 818 200 \$	12 475 200 \$	575 300 \$	20 868 700 \$
<b>Matériel et véhicules</b>				
Machinerie et outillage	183 000 \$	415 500 \$	183 500 \$	782 000 \$
Matériel roulant et véhicules	851 600 \$	1 263 000 \$	1 317 000 \$	3 431 600 \$
Équipement informatique	464 800 \$	856 000 \$	114 600 \$	1 435 400 \$
<b>Ameublement</b>				
Meubles	46 700 \$	21 100 \$	0 \$	67 800 \$
<b>Total - Immobilisations</b>	<b>34 568 400 \$</b>	<b>31 928 200 \$</b>	<b>13 236 600 \$</b>	<b>79 733 200 \$</b>

**SOURCES DE FINANCEMENT  
DES PROJETS 2011**

Fonds d'administration	4 057 600 \$
Fonds de roulement	4 695 900 \$
Réserve financière	
- eau potable	2 299 400 \$
Réserve financière	
- eaux usées	2 309 700 \$
Règlements d'emprunts	15 859 800 \$
Subventions	5 346 000 \$
<b>Total</b>	<b>34 568 400 \$</b>

L'addition des quatre premières rubriques fournit 13 362 600 \$, somme consacrée exclusivement au paiement comptant d'immobilisation de façon à réduire le plus possible l'utilisation d'emprunt.

Le financement par règlements d'emprunts de 15 859 800 \$ est composé de quatre projets bien spécifiques soient :

- l'ouverture du dernier tronçon du boul. Casavant O., compris entre le Grand Rang et la partie déjà construite au nord des voies ferrées du CN, ce qui inclut l'aménagement d'un passage à niveau et un lien routier entre le boul. Casavant O. et l'avenue Pinard;
- le prolongement de l'égout sanitaire sur Laurier O. de Casavant O., jusqu'au numéro civique 7700, incluant la réfection d'une partie du réseau d'aqueduc dans ce secteur;
- du prolongement de l'égout sanitaire sur le boul. Laframboise, de la rue Sansoucy jusqu'au numéro civique 8130;
- puis la construction d'un nouveau Pavillon culturel.

Ces quatre projets commanderont des emprunts pour 15 859 800 \$, dont 5 587 000 \$ seront remboursés dans un court délai tandis que le montant de 3 272 800 \$ sera assumé par des riverains, si bien que seul le projet de 7 000 000 \$ pour le boul. Casavant O. sera financé à long terme par la taxe foncière.

Également, les principaux projets bénéficiant d'une subvention, dont le total a été établi à 5 346 000 \$, sont pour la réhabilitation des conduites d'aqueduc, le remplacement de l'aqueduc sur le Grand Rang, l'amélioration de la sortie d'eau de l'usine de filtration, la consolidation de la médiathèque et finalement, un ascenseur et des cloisons au Centre des arts Juliette-Lassonde.



**PRINCIPAUX PROJETS 2011**

Projet	Total	Part « Ville »
Boul. Casavant O. - Passage à niveau et lien routier entre le boul. Casavant O. et la rue Pinard	7 000 000 \$	7 000 000 \$
Prolongement de l'égout sanitaire sur Laurier O. de Casavant O. jusqu'au 7700	4 299 400 \$	1 210 200 \$
Pavillon culturel - Construction	4 000 000 \$	4 000 000 \$
Réfection de pavages, trottoirs et bordures (RPTB)	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Consolidation de la Médiathèque	1 900 000 \$	1 094 000 \$
Participation de la Ville dans divers projets 2010	1 852 000 \$	1 092 400 \$
Prolongement de l'égout sanitaire sur le boul. Laframboise, de la rue Sansoucy jusqu'au numéro civique 8130 (phase 1)	1 576 400 \$	376 800 \$
Remplacement de l'aqueduc du Grand Rang	1 456 000 \$	1 456 000 \$
Travaux correctifs de stabilisation du déversoir principal du barrage Penman's	910 000 \$	910 000 \$
Amélioration de la sortie d'eau de l'usine de filtration située sur la rue Dessaulles	852 000 \$	852 000 \$
Réhabilitation de conduites d'aqueduc	750 000 \$	750 000 \$
Centre des arts Juliette-Lassonde - Ascenseur et cloison Espace Rona	650 000 \$	126 000 \$
Remplacement du 205 (autopompe)	575 000 \$	575 000 \$
Centre récréoaquatique - Équipements	550 000 \$	550 000 \$
Aménagements cyclables	500 000 \$	500 000 \$
Ajout d'une conduite d'égout pluvial sur la rue Brouillette, entre l'avenue Gérard-Pressseau et le chemin de fer du MMAR	428 300 \$	428 300 \$
Aqueduc sous le pont Barsalou	306 000 \$	306 000 \$
Inversion des branchements d'égouts pluvial et sanitaire suite aux études EPIC	200 000 \$	200 000 \$
Centre communautaire Douville - (Honoraires)	200 000 \$	200 000 \$
Prolongement de l'égout sanitaire sur Laurier O. de Casavant O. jusqu'au 7700 (égout sanitaire)	163 500 \$	163 500 \$
Logiciel pour la gestion des permis	159 400 \$	159 400 \$
Remplacement d'équipements importants de l'usine d'épuration	140 000 \$	140 000 \$
L.-P.-Gaucher - Remplacement des refroidisseurs à saumure	127 700 \$	127 700 \$
Centre des arts Juliette-Lassonde - Ascenseur et cloison Espace Rona	126 000 \$	126 000 \$
Réhabilitation des filtres-presses "Edward & Jones" à l'usine d'épuration	125 000 \$	125 000 \$
Terrain de soccer PHD - Bâtiment de services	125 000 \$	125 000 \$
Remplacement du second dégrilleur par un nouveau dégrilleur fin à l'usine d'épuration	120 000 \$	120 000 \$
Centre communautaire Christ-Roi - (Honoraires)	120 000 \$	120 000 \$
Tennis extérieur - Resurfacement	107 000 \$	107 000 \$
Parc de la Survivance - Aménagements complémentaires et boisé	96 000 \$	63 600 \$



**VOTRE COMPTE DE TAXES 2011**

Sur le plan de la taxation, la conclusion est fort positive puisque le taux de la taxe foncière générale demeure à 0,79 \$ du 100 \$ d'évaluation à l'exception, des contribuables demeurant dans les secteurs visés par le décret de regroupement # 1480-2001 qui connaîtront une majoration de 5 % du taux de la taxe foncière associée au territoire où se trouve leur propriété.

Par ailleurs, 2011 est la dernière année d'application des modalités de taxation du décret. Dès 2012, l'ensemble des contribuables de la Ville de Saint-Hyacinthe verra leur taux foncier harmonisé.

Finalement, la tarification de certains services est touchée par des variations en 2011, notamment la taxe d'eau à taux fixe, la taxe d'assainisse-

ment ainsi que la taxe associée à la gestion des matières résiduelles. La somme de ces révisions des tarifs représente une réduction de 16 \$ par résidence appartenant aux catégories unifamiliale, duplex et triplex. De plus, une nouvelle taxe vient, à compter de 2011, fournir le service de gestion des installations septiques pour ceux qui en sont munies. Lorsque comparée à des villes de même taille, Saint-Hyacinthe demeure des plus compétitives malgré ces modifications.

La Ville de Saint-Hyacinthe bénéficie d'une excellente situation financière qui lui permettra de réaliser une programmation d'investissements atteignant un niveau appréciable, tout en étant en mesure d'accompagner ses partenaires dans le développement de notre collectivité et de celle de la grande région maskoutaine, au bénéfice des citoyennes et citoyens.

**TABLEAU COMPARATIF DES TAUX ET TARIFS 2010 ET 2011**

	2010	2011		2010	2011
<b>Ex-Ville de Saint-Hyacinthe</b>			<b>Ex-Paroisse de Sainte-Rosalie</b>		
Taxe foncière générale	0,79 \$	0,79 \$	Taxe foncière générale	0,7396 \$	0,7766 \$
Tarif fixe - eau potable	165 \$	175 \$	Tarif fixe - eau potable	165 \$	175 \$
Tarif fixe - assainissement	115 \$	130 \$	Tarif fixe - gestion des installations septiques		107 \$
Tarif fixe - gestion des installations septiques		107 \$	Tarif fixe - gestion des matières résiduelles	190 \$	149 \$
Tarif fixe - gestion des matières résiduelles	190 \$	149 \$	<b>Ex-Saint-Hyacinthe-le-Confesseur</b>		
<b>Ex-Ville de Sainte-Rosalie</b>			<b>Ex-Paroisse Notre-Dame</b>		
Taxe foncière générale	0,7074 \$	0,7428 \$	Taxe foncière générale	0,5068 \$	0,5321 \$
Tarif fixe - eau potable	165 \$	175 \$	Tarif fixe - eau potable	165 \$	175 \$
Tarif fixe - assainissement	115 \$	130 \$	Tarif fixe - assainissement	115 \$	130 \$
Tarif fixe - gestion des installations septiques		107 \$	Tarif fixe - gestion des installations septiques		107 \$
Tarif fixe - gestion des matières résiduelles	190 \$	149 \$	Tarif fixe - gestion des matières résiduelles	190 \$	149 \$
<b>Ex-Saint-Thomas-d'Aquin</b>					
Taxe foncière générale	0,4630 \$	0,4862 \$			
Tarif fixe - eau potable	165 \$	175 \$			
Tarif fixe - assainissement	115 \$	130 \$			
Tarif fixe - gestion des installations septiques		107 \$			
Tarif fixe - gestion des matières résiduelles	190 \$	149 \$			

**LE COMPTE DE TAXES EN LIGNE : FACILE, SÉCURITAIRE ET ÉCOLOGIQUE!**

Faites un geste pour l'environnement, recevez gratuitement votre compte de taxes en toute sécurité grâce aux services de Postel. Consultez le: [www.ville.st-hyacinthe.qc.ca](http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca), rubrique « facturation électronique ». Notez que vous devez vous inscrire avant le 9 décembre 2011 pour la taxation 2012. Besoin de coup de pouce? Il nous fera plaisir de vous guider! Communiquez au 450 778-8308, option 2.

